

LE MONDE FORESTIER

Joke Waller-Hunter (1946-2005)

Joke Waller-Hunter, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est décédée le 14 octobre 2005 à Bonn, Allemagne. Elle avait 58 ans.

De nationalité néerlandaise, Joke a été nommée en 1993 premier Directeur de la Division du développement durable des Nations Unies, qui assure le secrétariat de la Commission du développement durable. Elle a joué à ce titre un rôle clé dans le Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF). En 1998, elle a été nommée chef de la Direction de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Joke a assumé la direction de la CCNUCC en mai 2002, consacrant toute son expérience internationale, son énergie et ses talents à promouvoir la mise en œuvre de la convention, œuvrant à l'entrée en vigueur et à la réalisation du Protocole de Kyoto, et renforçant le secrétariat de la CCNUCC.

Un mois à peine avant son décès, Joke avait reçu un doctorat honoraire de la Vrije Universiteit Amsterdam, Pays-Bas, qui a mentionné la contribution offerte à la société grâce à son travail exceptionnel dans le domaine du développement durable et de la protection du climat mondial.

Une cérémonie pour célébrer sa vie et son travail a été tenue à Bonn le 25 octobre 2005.

Coopération intersectorielle dans le secteur forestier

La coopération intersectorielle est perçue de façon croissante comme un enjeu clé pour le secteur forestier. En 2003, les ministres participant à la quatrième Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE) ont décidé de faire appel à la coopération intersectorielle pour renforcer les synergies en faveur de la gestion forestière durable en Europe. Conformément à cet engagement, l'Unité de liaison de la CMPFE a tenu un atelier intitulé «Forêts – bénéfices communs, responsabilités communes, politiques multiples» à Riga, Lettonie, du 17 au 19 octobre 2005. L'atelier était organisé en collaboration avec la Sous-Division du bois de la Commission économique européenne des Nations Unies/FAO et les gouvernements de Suisse et de Lettonie. Pour stimuler les approches intersectorielles de questions complexes au niveau de la formulation des politiques, les organisateurs ont invité non seulement les décideurs et les experts du secteur forestier, mais aussi des spécialistes d'autres domaines, y compris l'énergie, l'agriculture et le développement rural, la conservation de la nature, la gestion de l'eau, les finances, le commerce et la mondialisation.

L'atelier a passé en revue les principaux faits nouveaux en matière de politique survenus à l'extérieur et à l'intérieur du secteur forestier, qui ont rendu nécessaires les réseaux intersectoriels. Les participants ont examiné comment les politiques et stratégies appliquées dans d'autres secteurs influencent le secteur forestier et inversement, à l'aide de présentations sur les interactions avec l'énergie, la gestion de l'eau et le développement rural. Ils ont analysé des méthodes de coordination, de coopération et d'intégration et les possibilités de constituer des réseaux intersectoriels, en utilisant comme tremplin des exemples existants de réseaux, processus et partenariats.

L'atelier se proposait de promouvoir la prise de conscience et

la création de capacités pour des initiatives aux niveaux régional, national et sous-national. Notamment, l'événement a fourni une plate-forme de communication permettant de forger un langage commun avec ceux qui, tout en ne s'occupant pas de foresterie à plein temps, peuvent exercer par leurs décisions une incidence directe ou indirecte sur les forêts.

Les enfants se joignent au dialogue mondial en faveur de l'environnement

Afin de faire du monde un lieu meilleur, les dirigeants de la terre doivent intéresser et faire participer les gens au reboisement et assurer la gestion et la protection durables des forêts. C'est l'un des appels lancés par les jeunes du monde réunis au premier Sommet mondial des enfants sur l'environnement tenu à Aichi, Japon, du 26 au 29 juillet 2005. Le Sommet, organisé en concomitance avec l'Expo 2005, a été préparé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et un comité d'organisation japonais. Six cents délégués dont l'âge était compris entre 10 et 14 ans venant de 65 pays ont participé à des ateliers, présentations et tournées de terrain organisés dans le but d'améliorer leur compréhension des questions écologiques. Les enfants ont été choisis parmi plus de 2 000 candidats sur la base de projets environnementaux réalisés par le biais d'écoles et d'organisations.

Les enfants eux-mêmes ont conduit l'événement et lui ont conféré sa forme, 11 jeunes membres du comité choisissant le thème du sommet, à savoir «Apporter des changements pratiques». Se basant sur l'énergie, le recyclage, l'eau, les forêts et la biodiversité, le Sommet a fourni aux jeunes une occasion unique d'exprimer collectivement leurs préoccupations vis-à-vis de l'environnement. Il les a encouragés à amorcer et mettre en œuvre des projets écologiques communautaires et leur a donné l'opportunité de surmonter les barrières ethniques et de forger des amitiés internationales en vue d'une collaboration future.

Outre les engagements à épargner l'énergie, à conserver l'eau et à recycler les déchets, les jeunes délégués se sont engagés à «planter

Les mascottes de 2005 (avec pour thème «Sagesse de la nature») - Morizo, le Grand-père Forêt qui représente la sagesse de la vieillesse et l'expérience, et Kiccoro, l'Enfant Forêt, qui représente la sagesse plus claire et plus simple de l'enfance - lors du Sommet mondial des enfants sur l'environnement





Sommet mondial des enfants sur l'environnement Pétition aux dirigeants de la terre

Nous, les enfants du Sommet mondial sur l'environnement de 2005, réunis à Aichi, Japon, enjoignons les dirigeants et les peuples de la terre de protéger et préserver notre environnement pour les générations à venir. Nous voulons que vous, les dirigeants, les enfants et les adultes du monde, respectiez et reconnaissiez que l'environnement est notre bien le plus précieux.

Nous devons concevoir de meilleurs moyens de conserver *l'énergie*, car de nombreuses sources sont en voie de disparition et nous devons faire appel à l'énergie renouvelable. L'*énergie* est essentielle à maintes fonctions de notre vie quotidienne, comme la production d'électricité, la cuisson et la technologie.

Sur la terre abondaient jadis un grand nombre de formes diverses de vie, mais elles ne pourront durer car, dès maintenant, la déforestation et d'autres causes font disparaître plus de 150 espèces par jour, de sorte que nous devons protéger la *biodiversité* de notre planète.

L'eau est notre ressource la plus précieuse car sans elle il n'y aurait pas de vie. Si nous continuons à la gaspiller et à la polluer, notre mode de vie changera radicalement et nous finirons par compromettre notre survie.

Le développement des ressources de la terre ne peut aucunement aller de pair avec notre rythme actuel de consommation. Le *recyclage* est impératif, car de nombreux matériels qui pourraient être réutilisés sont éliminés dans les décharges. Il permet de réduire le gaspillage, afin que nous puissions continuer à bénéficier des ressources.

C'est pourquoi, nous demandons aux dirigeants de la terre de prendre les mesures suivantes pour faire en sorte que notre monde devienne un endroit meilleur pour vivre:

- Élaborer et appliquer les lois qui améliorent l'efficacité et la sécurité dans la production, la consommation et la conservation de l'énergie.
- Intéresser et faire participer les gens au reboisement, et assurer la gestion et la protection durables de nos forêts et de nos autres habitats.
- Protéger la qualité et la quantité de nos ressources en eau, afin d'assurer l'accès pour tous à l'eau propre et à l'assainissement.
- Stimuler l'innovation en matière de matériels, processus, installations et produits qui créent et améliorent le recyclage.

Nous estimons qu'il vous appartienne de donner l'exemple, c'est pourquoi nous enjoignons les dirigeants de mettre en œuvre et d'appliquer ces mesures.

10 arbres chaque mois et de boycotter tous les produits provenant d'animaux en danger». Ils ont rédigé et signé une pétition adressée aux dirigeants de la terre (voir encadré ci-dessus) à remettre au Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, et préparé une toile de 14 m de long contenant un message écologique à exposer lors du Sommet mondial à New York en septembre.

«Les enfants ont des yeux honnêtes dont le regard pénètre l'essence des choses» a dit Fumio Kawaguchi, le chef du comité d'organisation japonais, «et le pouvoir d'envisager l'avenir de notre planète avec un cœur pur».

La convention sur la désertification examine les questions relatives aux forêts des terres arides

Avec la célébration de l'Année internationale des déserts et de la désertification en 2006, la communauté forestière internationale dirigera son attention sur le rôle des forêts et des arbres dans la lutte contre la désertification et le développement durable en zone aride. Ces questions ont été soulevées, dans une certaine mesure, à la septième session de la Conférence des Parties (COP-7) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), qui s'est tenue à Nairobi, Kenya, du 17 au 2 octobre 2005.

La COP-7 a invité les parties à la Convention intéressées à continuer à inclure des éléments importants pour la lutte contre la désertification dans leurs stratégies nationales de développement. Elle a indiqué, parmi ces éléments, la gestion des forêts, des pâturages et des

terres arides, parallèlement à l'agriculture durable, à l'utilisation et la gestion durables des terrains de parcours et à la surveillance et l'évaluation de la désertification.

La Conférence a encouragé les parties et les institutions pertinentes à étudier les possibilités de promouvoir la gestion durable des forêts, y compris leur conservation et utilisation durable, en tant que mesure efficace pour réaliser conjointement les objectifs de la CCD et ceux de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle a demandé au Secrétaire exécutif de la CCD d'établir une coopération plus étroite avec d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et d'autres organisations intéressées en vue de promouvoir des initiatives conjointes relatives à la gestion forestière durable.

La COP-7 a également réaffirmé la décision de la COP-6 d'œuvrer à renforcer la capacité des pays à faible couvert forestier de combattre la désertification, la dégradation des terres et la déforestation.

Un segment spécial tenu les 24 et 25 octobre 2005 s'est penché sur le thème «Opportunités économiques dans les terres dans le cadre de la CCD». Il a examiné un certain nombre de questions forestières. L'agroforesterie et l'agrosylviculture ont été considérées comme un moyen d'encourager la synergie plutôt que la compétition entre les pratiques d'utilisation des terres, afin d'en améliorer la productivité. Les participants ont également examiné des solutions de rechange à la productivité des terres, comme l'énergie solaire, l'aquaculture, le tourisme, le boisement, et les industries de bioprospection et



d'extraction. Il a été noté que le boisement fournit des bénéfices économiques grâce à la production de bois de feu, aux produits forestiers non ligneux et au piégeage du carbone, ainsi que des avantages relatifs à la conservation des sols, au stockage de l'eau, à la biodiversité, à l'amélioration du climat local et à la restauration de la productivité des terres arides. La bioprospection permettrait d'obtenir des bienfaits économiques de la biodiversité des terres arides puisqu'au moins 30 pour cent des plantes cultivées importantes au plan mondial, y compris les cultures vivrières, viennent des terres arides et de nombreuses espèces originaires de ces terres sont des sources de médicaments précieux, de produits cosmétiques et d'épices. Au plan des mécanismes nécessaires pour concrétiser les avantages économiques dans les terres arides rurales, la CCD pourrait forger des synergies avec la CDB et avec la CCNUCC et le Protocole de Kyoto. Le rôle du secteur privé dans la réalisation de ces objectifs a également été envisagé.

Mise en vigueur des lois forestières et gouvernance en Europe et en Asie du Nord

L'exploitation illégale, associée au commerce clandestin et à la corruption, sape les efforts déployés par les pays pour réaliser le développement durable. L'exploitation illégale décime les forêts, détruit les habitats d'espèces en danger et contribue au changement climatique en épuisant les puits de carbone. Les coûts économiques, écologiques et sociaux en sont énormes.

L'exploitation illégale, déterminée parfois par la pauvreté et parfois par l'avidité commerciale, est un problème grave pour de nombreux pays d'Europe et d'Asie du Nord, où les forêts fournissent des moyens d'existence à quelque 170 millions de personnes, et où les revenus tirés du bois représentent environ 20 pour cent du commerce mondial du bois. Le problème est souvent aggravé par l'inefficacité des politiques et de la législation forestières et par l'incapacité de surveiller et de réglementer l'utilisation des ressources forestières.

Lors d'une Conférence ministérielle sur la mise en vigueur des lois forestières et la gouvernance en Europe et en Asie du Nord, tenue à Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, du 22 au 25 novembre 2005, 43 gouvernements se sont engagés à prendre des mesures pour surmonter ces problèmes.

La conférence, inaugurée par la Fédération de Russie, faisait partie d'un processus plus général visant à promouvoir la mise en vigueur des lois forestières et la gouvernance dans la région, processus soutenu par la Banque mondiale avec l'appui d'organismes publics. À la conférence ont assisté près de 300 participants représentant des gouvernements, des organisations internationales, le secteur privé et la société civile.

Les délégués ont affirmé leur engagement politique en ratifiant la Déclaration de Saint-Pétersbourg sur la mise en vigueur des lois forestières et la gouvernance en Europe et en Asie du Nord, qui présente un plan d'action aux niveaux national et international. La déclaration reconnaît qu'il ne suffit pas d'appliquer tout simplement les lois forestières existantes, en invoquant la nécessité éventuelle d'une réforme de la législation et des politiques du secteur forestier, pour faire en sorte que les forêts seront gérées de façon durable,

que l'industrie forestière légale responsable sera encouragée et que les pauvres ruraux ne seront pas criminalisés quand ils utilisent les ressources forestières. Une meilleure gouvernance forestière devrait conduire à l'amélioration des moyens d'existence des communautés tributaires de la forêt, à un climat d'investissement plus fiable pour les industries forestières et à l'engagement accru de la société civile dans la gestion des forêts.

Une deuxième réunion ministérielle aura lieu dans cinq ans pour examiner les progrès accomplis par les gouvernements vers la réalisation des objectifs de la Déclaration ministérielle.

Double valeur: deux réunions sur les produits ligneux en Chine

La Chine est désormais un consommateur, producteur et exportateur mondial important de produits forestiers. Shanghai, Chine, était donc le lieu approprié pour le forum tenu récemment par l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) sur le thème «Découverte du marché chinois actuel et futur des produits ligneux». Organisé du 19 au 23 septembre 2005, le forum de l'ATIBT a offert une occasion unique de connaître le marché des produits ligneux de Chine et d'autres pays asiatiques. Il a porté sur les points suivants:

- besoins et sources d'approvisionnement en matières premières;
- le marché local et sa capacité d'exporter des produits manufacturés:
- demande de matériel de production légal et durable.

Deux cents experts venant de 30 pays ont joui de deux jours de débats et de trois jours de visites aux principales industries, y compris les producteurs de placage, de contre-plaqué et de parquet. Les participants se sont également rendus au port commercial de Zhang Jia Gang, le plus grand de Chine sous l'angle des produits ligneux tropicaux. Des présentations techniques ont porté sur les méthodes de production durable, les mouvements et la consommation mondiaux de bois tropical et non tropical, l'utilisation de plantations comme puits de carbone et la certification forestière.

Pour compléter le Forum, la réunion de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)/Conférence FAO sur le contre-plaqué tropical lui a fait suite à Beijing du 26 au 28 septembre 2005. De même que le Forum de l'ATIBT, cette occasion d'étudier la situation de la production et du commerce du contre-plaqué tropical mettait en évidence le rôle émergent de la Chine. D'autres présentations et discussions de groupe ont examiné des questions d'importance mondiale comme les obstacles au commerce, les faits nouveaux dans le domaine de la technologie, l'avenir de la matière première ligneuse et les grandes responsabilités des sociétés vis-à-vis de la fabrication du contre-plaqué. Parmi les plus de 200 participants figuraient des directeurs d'usines de contre-plaqué tropical d'Asie, de Chine, d'Afrique et d'Amérique latine et des commerçants de contre-plaqué venus du monde entier. Les participants se sont rendus à un marché de gros du contreplaqué à Beijing et à des usines de contre-plaqué à Hangzhou.